



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2022-274

PUBLIÉ LE 22 SEPTEMBRE 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2022-08-16-00002 - ARRETE^{??}Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département de l'Eure-et-Loir pour la période 2020-2024^{??} (3 pages)

Page 3

R24-2022-09-21-00001 - Microsoft Word - 2022-DSTRAT-0014 publication RAA.docx (2 pages)

Page 7

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2022-08-16-00002

ARRETE

Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département de l'Eure-et-Loir pour la période 2020-2024

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
D'EURE-ET-LOIR
AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE**

ARRETE

Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département de l'Eure-et-Loir pour la période 2020-2024

Le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général de l'Agence régionale de santé,

VU le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1 ;

VU le Code de l'action sociale et des familles ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2015-1176 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé (ARS) ;

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT en qualité de Directeur Général de l'ARS Centre-Val de Loire ;

VU la décision N° 2022-DG-DS-0002 de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire en date du 15 avril 2022 portant délégation de signature ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale du 01/07/2021 portant élection de Monsieur Christophe LE DORVEN en qualité de Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir ;

VU l'arrêté du 26 mars 2018 du Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir et de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire portant révision de la programmation de la signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour les personnes âgées et les personnes handicapées ;

ARRETEMENT

ARTICLE 1^{er} : La programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et pour les services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département d'Eure-et-Loir est modifiée, conformément à l'annexe du présent arrêté pour la période de 2020 à 2024.

ARTICLE 2 : La programmation pourra être mise à jour chaque année.

ARTICLE 3 : Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de d'Eure-et-Loir, et de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux qui doit être transmis au tribunal administratif d'Orléans sis 28 rue de la Bretonnerie. 45000 ORLEANS ou via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>

ARTICLE 4 : Le Directeur général des Services du Département, le Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, le Directeur Départemental d'Eure-et-Loir, la Directrice Générale Adjointe Solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département d'Eure-et-Loir, au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région.

Fait à Orléans, le 16 août 2022

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire,
Signé : Laurent HABERT

Pour le Président
du Conseil départemental
d'Eure-et-Loir,
Par délégation,
La Directrice générale adjointe des
solidarités
Signé : Chantal MARCHAND

FINISS Juridique	Nom du gestionnaire	FINISS Géographique	Nom d'établissements/Services (remarque: en italique / surligné en bleu, les sites secondaires)	Commune	Date d'effet au 01/01/N				
					CPOM 2020	CPOM 2021	CPOM 2022	CPOM 2023	CPOM 2024
280008848	JDA VERNUILLET	280505306	EHPAD LES JARDINS D AUTOMNE	VERNOUILLET			X		
280008830	JDA NOGENT LE PHAYE	280504416	EHPAD LES JARDINS D AUTOMNE	NOGENT LE PHAYE					
250018686	LES BEGONIAS	280505009	EHPAD KORIAN LA ROSERAIE	DREUX		X			
250018686	LES BEGONIAS	280505207	EHPAD KORIAN VILLA EVORA	CHARTRES					
250018314	LES TEMPS BLEUS	280505348	EHPAD KORIAN LES TEMPS BLEUS	NOGENT LE ROTROU					
280000076	ETBL SOC MEDICAL EHPAD MESQUITE AUGUIN	280000167	EHPAD MESQUITE AUGUIN	NOGENT LE ROI				X	
280000134	CH DE CHARTRES	280504168	EHPAD VAL DE L EURE	CHARTRES					
280000134	CH DE CHARTRES	280006172	EHPAD HOTEL DIEU	CHARTRES					X
280000142	CH SPECIALISE HENRI EY	280002114	EHPAD LA ROSE DES VENTS	BONNEVAL		X			
280000183	CH DE DREUX	280500117	EHPAD LE PRIEURE DREUX	DREUX					X
280000183	CH DE DREUX	280503798	EHPAD LES EAUX VIVES	DREUX					X
280000217	ETABLISSEMENT MEDICO SOCIAL	280503343	EHPAD DE CHATEAUNEUF EN THYMERAIS	CHATEAUNEUF EN THYMERAIS		X			
280000225	CH DE LA LOUPE	280505793	SSIAD DU CH LA LOUPE	LA LOUPE					X
280000225	CH DE LA LOUPE	280503434	EHPAD EDMOND MORCHOISNE	LA LOUPE					X
280000233	ETABLISSEMENT PUBLIC AUTONOME	280504929	SSIAD EPA ILLIERS COMBRAY	ILLIERS COMBRAY				X	
280000233	ETABLISSEMENT PUBLIC AUTONOME	280503384	EHPAD LES GENETS	ILLIERS COMBRAY				X	
280000241	ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL	280503368	EHPAD RESIDENCE JEANNE D ARC	JANVILLE EN BEAUCE			X		
280000258	ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL	280503400	EHPAD RESIDENCE LES ORELIES	BROU			X		
280000498	ETS PUB DEP ALIGRE ET MARIE THERESE	280000613	EHPAD ALIGRE ET MARIE THERESE	LEVES					X
280000506	EHPAD DE BREZOLLES	280000639	EHPAD DE BREZOLLES	BREZOLLES				X	
280000530	EHPAD RESIDENCE PERIER	280000704	EHPAD RESIDENCE PERIER	SENONCHES			X		
280000589	CH NOGENT LE ROTROU	280503582	EHPAD LA CHARMERAIE	NOGENT LE ROTROU			X		
280000621	EHPAD DE GALLARDON	280002155	EHPAD LES COTEAUX DE ST MATHIEU	GALLARDON					X
280000787	ASS RES BOIS DE L EPINAY	280004698	EHPAD RESIDENCE BOIS DE L EPINAY	VERNOUILLET				X	
280000910	ETS INTERCOM PONTGOUIN	280503335	EHPAD RESIDENCE ROBERT BIZARD	COURVILLE SUR EURE					X
280000910	ETS INTERCOM PONTGOUIN	280002163	EHPAD INTERCOMMUNAL PONTGOUIN	PONTGOUIN					X
280000928	EHPAD ARC EN CIEL	280503392	EHPAD ARC EN CIEL	COMMUNE NOUVELLE D ARROU				X	
280000977	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	280504374	SSIAD DU CCAS NOGENT LE ROTROU	NOGENT LE ROTROU					CPOM 2
280001314	SAS LE PARC SAINT CHARLES	280506106	EHPAD LE PARC SAINT CHARLES	CHARTRES	X				
280002239	CCAS DREUX	280500273	RESIDENCE AUTONOMIE LA VAUMONNAIE	DREUX					CPOM 2
280002239	CCAS DREUX	280503251	SSIAD DU CCAS DREUX	DREUX					X
280005729	ETABLISSEMENT INTERCOMMUNAL CLOYES	280005778	EHPAD RESIDENCE DU BOIS DE LA ROCHE	CLOYES LES TROIS RIVIERES				X	
280500075	CH DE CHATEAUDUN	280500083	EHPAD DE CHATEAUDUN	CHATEAUDUN					X
280500075	CH DE CHATEAUDUN	280006321	EHPAD DE CHATEAUDUN	CHATEAUDUN					X
280503913	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	280503483	RESIDENCE AUTONOMIE MAURICE LANGLET	LUCE					CPOM 2
280503939	CCAS DE CHATEAUDUN	280500802	RESIDENCE AUTONOMIE LEO LAGRANGE	CHATEAUDUN					CPOM 2
280503939	CCAS DE CHATEAUDUN	280504788	SSIAD DU CCAS CHATEAUDUN	CHATEAUDUN					X
280503962	CCAS CHARTRES SERVICE FINANCES	280500331	RESIDENCE AUTONOMIE MARCEL GAUJARD	CHARTRES			CPOM 2		
280503962	CCAS CHARTRES SERVICE FINANCES	280503590	SSIAD DU CCAS DE CHARTRES	CHARTRES					X
280503962	CCAS CHARTRES SERVICE FINANCES	280504960	EHPAD MARCEL GAUJARD	CHARTRES					X
280503988	CONGREGATION SOEURS DE ST PAUL	280008665	PUV SAINT PAUL	CHARTRES			X		
280504051	FONDATION TEXIER GALLAS	280500455	EHPAD TEXIER GALLAS D ANET	ANET					
280504051	FONDATION TEXIER GALLAS	280500463	EHPAD TEXIER GALLAS DE THIRON GARDAIS	THIRON GARDAIS					
280504051	FONDATION TEXIER GALLAS	280500471	EHPAD TEXIER GALLAS AUTHON DU P	AUTHON DU PERCHE		X			
280504051	FONDATION TEXIER GALLAS	280500489	EHPAD TEXIER GALLAS D AUNEAU	AUNEAU BLEURY ST SYMPHORIEN					
280504051	FONDATION TEXIER GALLAS	280500505	EHPAD TEXIER GALLAS DE VOVES	LES VILLAGES VOVEENS					
280504051	FONDATION TEXIER GALLAS	280500513	EHPAD TEXIER GALLAS ORGERES EN BEAUCE	ORGERES EN BEAUCE					
280504291	ADMR D EURE ET LOIR	280001371	SSIAD FEDERATION ADMR 28 ST LUBIN	ST LUBIN DES JONCHERETS					
280504291	ADMR D EURE ET LOIR	280006933	SSIAD FEDERATION ADMR 28 DREUX	DREUX					
280504291	ADMR D EURE ET LOIR	280504739	SSIAD FEDERATION ADMR 28 MAINTENON	MAINTENON			X		
280504291	ADMR D EURE ET LOIR	280505827	SSIAD FEDERATION ADMR 28 YMONVILLE	YMONVILLE					
280504291	ADMR D EURE ET LOIR	280004839	SSIAD FEDERATION ADMR 28 LE COUDRAY	LE COUDRAY					
280504895	EHPAD MADELEINE QUEMIN	280504903	EHPAD MADELEINE QUEMIN	MAINTENON			X		
280505546	ASSOCIATION DU PARC DU CHATEAU	280000647	EHPAD LE PARC DU CHATEAU D ABONDANT	ABONDANT				X	
280505801	EHPAD MARTIAL TAUGOURDEAU	280505819	EHPAD MARTIAL TAUGOURDEAU	FONTAINE LA GUYON				X	
330050899	SAS COLISEE PATRIMOINE GROUP	280504861	EHPAD CHATEAU DU HAUT VENAY	ST LUBIN DES JONCHERETS					X
330050899	SAS COLISEE PATRIMOINE GROUP	280504986	EHPAD LES JARDINS D ARIANE	GASVILLE OISEME					X
570010173	ASSOCIATION GROUPE SOS SENIORS	280505645	EHPAD LES GLORIETTES	ILLIERS COMBRAY			X		
750043713	ASSOCIATION NOTRE DAME DE JOIE	280503004	EHPAD NOTRE DAME DE JOIE	CHARTRES				X	
750061442	SAS RESIDENCE AQUARELLE	280506064	EHPAD RESIDENCE AQUARELLE	LA BAZOCHE GOUET				X	
920030152	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	280500380	EHPAD LES JARDINS DE CHARTRES	CHARTRES				X	
					1	4	10	15	12

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2022-09-21-00001

Microsoft Word - 2022-DSTRAT-0014 publication
RAA.docx

ARRETE

Modifiant l'arrêté n° 2021-DSTRAT-0018 portant nomination des membres de
l'instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la sécurité sociale, notamment l'article D162-12,

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé,

VU le décret n° 2015-1510 du 19 novembre 2015 relatif à la promotion de la pertinence des actes, des prestations et des prescriptions en santé,

VU le décret n° 2017-584 du 20 avril 2017 fixant les modalités d'application du contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins,

VU le message de la FEHAP en date du 31 mai 2022,

VU le message de la FHF en date du 20 juin 2022,

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : La composition de l'instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins est modifiée comme suit :

Madame Delphine DEDENIS est désignée en tant que membre suppléante, représentant la FEHAP.

Docteur Grégoire RANGE est désigné en tant que membre titulaire, représentant la FHF.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions des arrêtés N°2021-DSTRAT-0018, N° 2019-DSTRAT-0017, N° 2018-DSTRAT-0042, N° 2018-DSTRAT-0020, N° 2018-

DSTRAT-0016, 2017-DSTRAT0051 N ° 2016-OSMS-0108, N ° 2016-OSMS-0052 et N ° 2016-OSMS-0042, N ° 2020-DSTRAT-0002, N°2021-DSTRAT-0018 sont inchangées.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication:

Soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire -Cité Coligny -131 rue du faubourg Bannier -BP 74409 - 45044 Orléans Cedex 1

Soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans -28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orléans cedex 1.

ARTICLE 4: le Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 21/09/2022

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire
n° 2022-DSTRAT-0014
Signé : Laurent HABERT